

Déclaration FSU CTPD mardi 24 juin 2008

L'Ambition de l'éducation

**Fédération
Syndicale
Unitaire**

**Section
du
HAUT-Rhin**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs.

Nous avons lors des derniers CTPD et CDEN dénoncé et démontré l'insuffisance des moyens attribués à notre département. La légitimité de notre « ambition pour l'éducation » s'est concrétisée par le vote d'un avis du CDEN « demandant l'octroi de moyens supplémentaires » à la rentrée 2008.

Les ajustements proposés dans le CTPD de ce jour répondent-ils aux inquiétudes et aux demandes des écoles et des collèges du département ?

Force est de constater que ce n'est pas le cas tant pour le 1^{er} degré que pour le second.

Dans le 1^{er} degré, 20 nouvelles fermetures au mépris des personnels titulaires qui ne pourront plus participer au mouvement et de nombreuses situations à suivre. Pour ces écoles, la désorganisation engendrée par cette attente montre le peu d'égard que vous portez envers les élèves, les parents, les élus et les enseignants. La situation de l'Ecole Maternelle Arc en Ciel de Wintzenheim en est la profonde illustration, en effet **136 élèves inscrits** à ce jour pour un **seuil maximum de 124**.

La rentrée prochaine verra la mise en place de la « fameuse » nouvelle politique pour l'école élémentaire.

Politique qui est une déstructuration sans précédent de l'Ecole Publique

avec :

- les nouveaux programmes très controversés et rejetés par le Conseil Supérieur de l'Education
- les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires
- la mise en concurrence des écoles avec la publication à l'ensemble de la population des résultats des évaluations
- l'avenir incertain des RASED
- la réduction hebdomadaire de 2h d'enseignement pour tous les élèves.

Avec 24h pour certains, 24h + 2 pour d'autres, **c'est la mise en place d'un service public à géométrie variable consacrant une rupture insidieuse mais réelle du principe d'égalité de l'école primaire, fondement du service public.**

C'est aussi moins d'école dans l'école, et des actions extérieures au temps de classe. Alors qu'une des revendications du SNUipp « le plus de maitres que de classes » permettrait le travail en petits groupes et la prise en charge de la difficulté scolaire pendant les heures de classe.

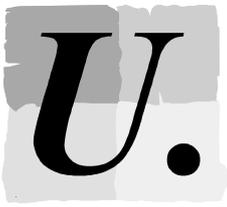
De plus, vous avez organisé 2 réunions d'informations séparées pour la mise en place des 60h dédiées à l'aide personnalisée ou au travail en petits groupes. Une première avec les syndicats signataires, une deuxième avec ceux qui n'ont pas signé, **nous dénonçons votre conception particulière du paritarisme.**

ENSEIGNEMENT

EDUCATION

RECHERCHE

CULTURE



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

**Section
du
HAUT-Rhin**

ENSEIGNEMENT

Dans le second degré, comme nous le laissions entendre lors du CTP de mars les prévisions d'effectifs sous estimaient la réalité. Le document le reconnaît (100 élèves en plus...) et admet que les « effectifs sont stables » par rapport à l'année dernière. L'argument, usé jusqu'à la corde, de la baisse démographique pour justifier les suppressions de postes ne tient plus. **Les 46 postes supprimés dans le département (soit l'équivalent de 828h = à la DHG d'un gros collègue)** vont manquer à tous les élèves en générant des difficultés tant pour l'organisation des services des personnels, que pour la pérennité de projets pédagogiques. Les HSA en augmentation (12h par collège, soit près de 600h !) ne correspondent pas aux attentes des personnels et font souvent l'objet d'un refus légitimé par le respect des décrets de 50 qui n'oblige qu'à une seule heure supplémentaire. Dans ces conditions il est difficile pour chaque établissement de préparer la rentrée dans de bonnes conditions : ici c'est une classe voire plus qui manque, là ce sont des effectifs qui augmentent au-delà des seuils que vous avez fixés (par ex à Lutterbach) et partout des interrogations sur la validité des dispositifs mis en place, l'accompagnement éducatif en particulier.

Il y a certes des ajustements qui correspondent à des besoins et à des luttes mais ils sont **loin de nous satisfaire tant ils laissent sans réponse** les attentes des personnels et des familles. Ainsi quid de la situation à Guebwiller, à Orbey, à Lutterbach et dans la majorité des collèges du département, notamment des ZEP ? **Le cas de Lutterbach** témoigne des contradictions de la politique scolaire actuelle. En effet ce collège de la couronne Mulhousienne a signé en juin 2007 un contrat d'objectifs avec l'académie, visant à améliorer la poursuite d'études longues et la filière scientifique. Or l'inspection académique supprime une classe de troisième à la rentrée, qui place le collège dans une moyenne de 27,5 élèves par classe au mépris des seuils que l'IA a fixés pour ce collège à 27 ! Cette situation pour le moins incohérente a motivé une démarche commune de l'ensemble de la communauté scolaire qui demande le rétablissement de la classe (soit une trentaine d'heures) afin de pouvoir donner au service public les moyens de remplir les objectifs définis dans le contrat signé l'année dernière, dans le respect des seuils fixés par l'IA. La réponse apportée ce dernier vendredi, 6h de plus, **montre le décalage entre les mots et la réalité.**

EDUCATION

Dans le second degré, hélas, la situation va s'aggraver : plus d'inégalités et plus d'échecs. La libéralisation de la carte scolaire, que deux inspecteurs généraux dans un rapport récent jugent ainsi : « *Elle renforce les inégalités scolaires, sociales et spatiales* », produit aussi ses effets dans notre département. Le collège de Sierentz (1^{ère} localité pour le PIB moyen dans le 68), attire cette année 17 élèves relevant jusqu'à présent du secteur de Village Neuf. Conséquences : toutes les classes de 6^e seront à 28 (ou plus). Outre le respect de l'égalité, cette dynamique aura des conséquences sur la politique scolaire du Conseil Général tant pour la définition des zones de recrutement des collèges que pour l'organisation des transports scolaires.

RECHERCHE

Monsieur l'inspecteur d'académie, vous comprendrez que nous jugions ces ajustements un peu justes et injustes eu égard aux injustices qu'ils pérennisent et aggravent. Nous déplorons que monsieur Darcos soit resté sourd à nos sollicitations, celle du CDEN comme toutes celles que nous lui avons transmises via les élus du département. **Peut-être faudra-il envisager de le « prendre à la cravate » pour qu'il daigne nous répondre favorablement, comme il vient de le faire en réponse aux demandes de Fadela Amara.**

CULTURE